

Image not found or type unknown



Acat de part d'une société

Par **Genneciaux**, le **10/07/2009** à **21:47**

Bonjour,

Je suis actuellement au chômage suite à un licenciement économique. J'ai aujourd'hui l'occasion de racheter 51% des parts d'une SARL sans exercer d'activités. Vais je perdre mes allocations chômage?

Merci pour votre aide